

Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Diclazuril Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 126 E. Lincoln Avenue
Rahway, New Jersey U.S.A. 07065
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Poumons, Ganglions lymphatiques, Foie)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Poumons, Ganglions lymphatiques, Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une irritation mécanique.

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Carbonate de calcium	Acide carbonique, sel de calcium	471-34-1	5.86
Farine de soja	Donnée non disponible	68308-36-1	2.8
Huile minérale blanche (pétrole)	Huile de paraffine	8042-47-5	2
Diclazuril	Donnée non disponible	101831-37-2	1.59

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale.

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

- En cas de contact avec les yeux : Si le produit atteint les yeux, bien rincer avec de l'eau. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau. Le contact de la poussière avec les yeux peut causer une irritation mécanique.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes métalliques
oxydes de soufre
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
1.11	09/28/2024	6490720-00012	Date de la première parution: 10/01/2020

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
Éviter la dispersion des poussières dans l'air (i.e., le nettoyage de surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé).
Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces car ils peuvent former un mélange explosif s'ils viennent à être libérés dans l'atmosphère en concentrations suffisantes.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.
Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.
Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des poussières en suspension et provoquer une explosion.
Fournir des précautions adéquates, telles que mise à terre et continuité de masse électriques, ou des atmosphères inertes.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols.
Ne pas avaler.
Éviter le contact avec les yeux.
Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Minimiser la formation et l'accumulation de poussières.
Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Carbonate de calcium	471-34-1	VEMP (poussière totale)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m ³ (Carbonate de calcium)	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
Farine de soja	68308-36-1	STEL	20 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Matières particulaires totales)	0.5 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (poussière inhalable)	0.5 mg/m ³	CA BC OEL
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	TWA (Brouillard)	5 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP (brouillards - la poussière inhalable)	5 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Brouillard)	1 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m ³	ACGIH
Diclazuril	101831-37-2	TWA	30 µg/m ³ (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	300 µg/100 cm ²	Interne

Mesures d'ordre technique

: Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.
Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts).
Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
- Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques
- Protection des mains
- Matériau : Gants résistants aux produits chimiques
- Remarques : Penser à doubler les gants.
- Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.
- Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.
D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.
Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : pastilles
- Couleur : Vert-brun
- Odeur : Donnée non disponible
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

pH	:	Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.
Inflammabilité (liquides)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Sans objet
Densité de vapeur relative	:	Sans objet
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Sans objet
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
pois moléculaire	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

Taille des particules : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses : Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.
Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Éviter la formation de poussière.
Produits incompatibles : Oxydants
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Carbonate de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 420 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Farine de soja:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

Huile minérale blanche (pétrole):

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Diclazuril:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
DL50 (Souris): > 5,000 mg/kg
DL50 (Chien): > 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2.24 mg/l
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 4,000 mg/kg
- Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : DL50 (Souris): > 5,000 mg/kg
Voie d'application: Sous-cutanée
Organes cibles: Système nerveux central

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Carbonate de calcium:

- Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Farine de soja:

- Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode : Directives du test 439 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Huile minérale blanche (pétrole):

- Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Diclazuril:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

Remarques : Non classifié à cause de données insuffisantes.

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Carbonate de calcium:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Farine de soja:

Espèce : Cornée bovine
Méthode : Directives du test 437 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Huile minérale blanche (pétrole):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Diclazuril:

Remarques : Non classifié à cause de données insuffisantes.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Carbonate de calcium:

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Souris
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
Résultat : négatif

Farine de soja:

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Souris
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
Résultat : négatif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

Huile minérale blanche (pétrole):

Type d'essai : Test de Buehler
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Résultat : négatif

Diclazuril:

Remarques : Non classifié à cause de données insuffisantes.

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Carbonate de calcium:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Farine de soja:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Huile minérale blanche (pétrole):

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Diclazuril:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro
Système de test: Cellules de lymphome de souris
Résultat: négatif

Type d'essai: test de synthèse d'ADN non-programmée
Système de test: Hépatocytes de rat
Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique
Système de test: Lymphocytes humains
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Type de cellule: Moelle osseuse
Résultat: négatif

Type d'essai: Test létal récessif lié au sexe chez Drosophila melanogaster (in vivo)
Résultat: négatif

Type d'essai: test de létalité dominante
Espèce: Souris
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 24 Mois
Résultat : négatif

Diclazuril:

Espèce : Souris
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 25 Mois
NOAEL : 3 Poids corporel mg / kg
LOAEL : 11 Poids corporel mg / kg
Résultat : négatif

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 28 Mois
NOAEL : 4 Poids corporel mg / kg
LOAEL : 15 Poids corporel mg / kg
Résultat : négatif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:

Carbonate de calcium:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
Résultat: négatif

Huile minérale blanche (pétrole):

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération
Espèce: Rat
Voie d'application: Contact avec la peau
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Diclazuril:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur deux générations
Espèce: Rat
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 5 Poids corporel mg / kg
Développement précoce de l'embryon: LOAEL: 20 Poids corporel mg / kg
Symptômes: Réduction du gain de poids corporel des descendants.
Remarques: toxicité maternelle observée.

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Croissance
Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: NOAEL: 80 Poids corporel mg / kg
Embryotoxicité.: LOAEL: 320 Poids corporel mg / kg
Symptômes: Résorptions précoces / Taux de résorption., Résorptions tardives / Taux de résorption.

Type d'essai: Croissance

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: LOAEL: 20 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: 5 Poids corporel mg / kg

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire au fœtus.
- Évaluation

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Poumons, Ganglions lymphatiques, Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Diclazuril:

Organes cibles : Foie, Poumons, Ganglions lymphatiques
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Carbonate de calcium:

Espèce : Rat
NOAEL : > 1,000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 28 jours
Méthode : Directives du test 422 de l'OECD

Huile minérale blanche (pétrole):

Espèce : Rat
LOAEL : 160 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours

Espèce : Rat
LOAEL : ≥ 1 mg/l
Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)
Durée d'exposition : 4 Sem.
Méthode : Directives du test 412 de l'OECD

Diclazuril:

Espèce : Rat
NOAEL : 6 mg/kg
LOAEL : 74 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 12 mois

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

Organes cibles : Foie, Poumons, Ganglions lymphatiques

Espèce : Rat
NOAEL : 4 mg/kg
LOAEL : 69 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 3 mois
Organes cibles : Foie

Espèce : Souris
NOAEL : 30 mg/kg
LOAEL : 60 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 3 mois
Organes cibles : Foie

Espèce : Chien
NOAEL : 20 mg/kg
LOAEL : 80 mg/kg
Durée d'exposition : 12 mois

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Diclazuril:

Ingestion : Symptômes: Diarrhée

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Carbonate de calcium:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 50 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : NOEC: 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

CE50: > 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Farine de soja:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 11.1 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Huile minérale blanche (pétrole):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 28 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr

Diclazuril:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0.58 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

- Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 0.63 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1.1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.16 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Persistence et dégradabilité

Composants:

Farine de soja:

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 84 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Huile minérale blanche (pétrole):

- Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 31 %
Durée d'exposition: 28 jr

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Farine de soja:

- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.18
Méthode: Directives du test 107 de l'OECD

Diclazuril:

- Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 160

- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.5
pH: 7

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
- Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.
-

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- AICS : non établi(e)
- DSL : non établi(e)
- IECSC : non établi(e)
-

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

- ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
- CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tab-
-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Diclazuril Formulation

Version 1.11 Date de révision: 09/28/2024 Numéro de la FDS: 6490720-00012 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 10/01/2020

CA BC OEL	:	leau 2: VLE)
CA QC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 09/28/2024

Diclazuril Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
1.11	09/28/2024	6490720-00012	Date de la première parution: 10/01/2020

Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F